

ECOLE NOTRE DAME DES ANGES

DOSSIER D'INSCRIPTION 2012 - 2013



Comportant :

- Fiche individuelle élève,
- Fiche famille,
- Grille de frais de scolarité, de frais de restauration et de frais de CLAE
- Autorisation de prélèvement mensuel
- Fiche d'inscription en demi-pension

A retourner complété et accompagné des pièces ci-dessous :

- 2 photos d'identité
- 1 copie du carnet de vaccinations
- 1 copie de votre attestation d'assurance à actualiser au plus tard au début du mois de septembre
- 1 chèque d'inscription de 32 €
- Une copie de votre dernier avis d'imposition sur les revenus 2010
- L'attestation CAF de votre quotient familial
- 3 enveloppes timbrées (1 lot par famille, sans inscrire l'adresse, nous collons les étiquettes)
- 1 copie du livret de famille et une copie de la carte d'identité de l'enfant (pour les sorties pédagogiques)
- 1 certificat de radiation (pour nouvelle inscription à fournir dès que l'enfant quitte son ancien établissement)
- 1 RIB ou RCE et l'autorisation de prélèvement dûment remplie, si vous choisissez la mensualisation.
- 1 justificatif de domicile pour les résidents toulousains :
 - **Quittance** EDF de moins de 2 mois.(copie des 2 justificatifs si parents séparés)

Tout dossier incomplet sera retourné.

Notre Dame des Anges – 6 Chemin d'Auzeville - 31400 TOULOUSE Tél : 05 61 25 37 41 - Fax : 05 62 17 03 85

www.nda31.com - email : ecole.ndda@apprentis-auteuil.org

Fiche Individuelle Elève
2012 - 2013



Etat civil

Nom : Date de naissance :
Prénom : Lieu de naissance :
Nationalité : Départ. de naissance :
Sexe : Masculin – Féminin * Pays de naissance :

Etablissement de provenance (pour les nouveaux inscrits)

Dernier établissement scolaire fréquenté :
Nom :
Adresse :
CP/Ville :
Classe :

Situation scolaire

Date d'entrée N D des A:
Classe :
Redoublant : **Oui - Non**

Adresse élève

Adresse :
CP/Ville :
Tél :

Autorisations

Je soussigné(e)
Responsable légal de l'enfant :
.....
L'autorise à participer aux sorties organisées par l'Ecole Notre Dame des
AngeS dans le cadre des sorties pédagogiques.
Le Signature :

Joindre copie de la carte d'identité de l'enfant

Régime de cantine

Externe
DP4(4jours) – DP3(3jours)
DP2(2jours) – DP1(1jour)*

Jours de cantine :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi *

RENSEIGNEMENTS EN CAS D'URGENCE

En cas d'urgence, prévenir :
M. Mme Mlle..... Tél :
M. Mme Mlle..... Tél :
M. Mme Mlle..... Tél :

Liste des vaccinations : Joindre une copie du carnet de santé

Contre indications éventuelles :
.....
.....

Rappel : Nous ne sommes pas autorisés à donner des médicaments à l'école.

Délégation de pouvoir en cas d'urgence :

Je soussignée : Responsable légal de
l'enfant Autorise le directeur de l'école Notre Dame des Anges, ou en son
absence la personne ayant délégation, à prendre en cas d'urgence toute décision de transport, de soin, d'hospitalisation
ou d'intervention chirurgicale jugée indispensable par le médecin appelé, en raison de l'état de santé de mon enfant.
Cette autorisation vaut en particulier en cas d'impossibilité de me joindre ou de joindre une des personnes citées plus
haut.

Fait à le Signature du responsable légal de l'enfant :

* Rayer la mention inutile

Fiche Individuelle Famille
2012 – 2013



Etat civil

Responsable principal

Autre Responsable

Nom :
Prénom :
Lien de parenté:
Adresse :
.....
.....
CP/Ville :
Pays :
Téléphone :
Autre téléphone :
Profession :
Société :
Tél. professionnel :
Email :

Nom :
Prénom :
Lien de parenté:
Adresse :
.....
.....
CP/Ville :
Pays :
Téléphone :
Autre téléphone :
Profession :
Société :
Tél. professionnel :
Email :

Situation familiale

Situation : Marié – Divorcé – Concubin – Monoparental – Veuf(ve) *

Nombre d'enfants à charge :

Nombre d'enfants inscrits dans l'école :

Payeur

(Si différent du responsable de l'enfant)

Nom :
Prénom :
Lien de parenté:
Adresse :
.....
.....
CP/Ville :
Pays :
Téléphone :
Autre téléphone :

Renseignements de règlement

Mode de règlement : *

Annuel : Chèque – Prélèvement
Semestriel : Chèque – Prélèvement
Trimestriel : Chèque – Prélèvement
Mensuel : Prélèvement

Coordonnées bancaires (joindre un R.I.B. ou R.C.E.)

Domiciliation :
Code banque :
Code guichet :
N° de compte :
Clé :

OBSERVATIONS PARTICULIERES

.....
.....
.....

Frères et Sœurs

Nom et Prénom

Date de naissance

.....
.....
.....
.....

* : rayer la mention inutile

Fait à Toulouse, le
Signature

**Autorisation de sortie
2012 – 2013**



Nom et Prénom de l'enfant : **Classe :**

Responsable principal

Autre Responsable

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Lien de parenté:	Lien de parenté:
Adresse :	Adresse :
.....
.....
CP/Ville :	CP/Ville :
Pays :	Pays :
Téléphone :	Téléphone :
Autre téléphone :	Autre téléphone :
Profession :	Profession :
Société :	Société :
Tél. professionnel :	Tél. professionnel :

PERSONNES AUTORISEES A PRENDRE VOS ENFANTS A LA SORTIE DES CLASSES

Votre enfant ne pourra pas quitter l'école si nous ne disposons pas d'une autorisation écrite de votre part, précisant l'identité de la personne qui prendra en charge l'enfant à la sortie des classes

Nom Prénom	Tél :
Nom Prénom	Tél :
Nom Prénom	Tél :
Nom Prénom	Tél :
Nom Prénom	Tél :
Nom Prénom	Tél :

OBSERVATIONS PARTICULIERES

Veuillez apporter ci-dessous les précisions des sorties selon les jours, si plusieurs personnes sont habilitées à venir chercher votre ou vos enfants à la sortie des classes.

LUNDI : Nom :
MARDI : Nom :
JEUDI : Nom :
VENDREDI : Nom :

*Fait à Toulouse, le201 .
Signature des parents :*

FICHE INDIVIDUELLE ELEVE

ANNEE SCOLAIRE 2012 - 2013

Enfant :

Nom :

Prénom :

Classe :

Email famille :

1 -Choix du Forfait du Régime de Cantine :

Demi Pensionnaire 4 jours Demi Pensionnaire 3 jours

Demi Pensionnaire 2 jours Demi Pensionnaire 1 jour Externe

2 -Jours fixes de cantine à préciser

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

A compléter des pièces ci-dessous pour le 15/09/2011

- 1 copie de votre attestation d'assurance
- Une copie de votre dernier avis d'imposition sur les revenus 2010
- Une copie de votre quittance EDF de moins de 2 mois pour les résidents toulousains.

Toulouse, le 05 Janvier 2012

Signature :



Autorisation annuelle jeune mineur – Droit à l'image

- **Nom et Prénom du jeune :**
- **Nom et Prénom du père :**
Domicilié à
- **Nom et Prénom de la mère :**
Domiciliée à :

Ou

- **Nom et prénom de la personne exerçant l'autorité parentale :**
Domicilié(e) à :

Autorisons : la « Fondation d'Auteuil », dont le siège est à Paris (75016) 40 rue Jean de La Fontaine, ou toute personne morale ou physique que la Fondation d'Auteuil se réserve de se substituer totalement ou partiellement :

1) A photographier et à filmer le jeune susmentionné.

- La(les) photographie(s) et le(s) film(s) pourront être réalisés dans l'ensemble des établissements de la Fondation d'Auteuil et lieux d'apprentissage, y compris externe, dans lequel mon enfant sera amené à se rendre, séjourner ou se former.

2) A reproduire, diffuser et publier l'image, le nom, la voix, du jeune susmentionné sur tous les supports et tous les formats actuels et à venir notamment, papier, film, supports audio et vidéo, analogiques ou numériques, services en ligne sur tous les réseaux :

- Dans les publications de toute nature de la Fondation destinées à un public interne ou externe, diffusées à titre gratuit ou onéreux (et notamment dans le magazine A l'Ecoute, le Journal interne de la Fondation d'Auteuil, Fond'Action, le calendrier édité par la Fondation, etc)
- Dans le cadre de la présentation et la promotion de la Fondation d'Auteuil auprès de tout public et notamment : le Rapport annuel de la Fondation, le Projet de la Fondation d'Auteuil, les plaquettes de présentation, les invitations, les tracts et affiches, les cartes de vœux, ainsi que les dossiers et communiqués de presse, les reportages pour la télévision, les dossiers thématiques, les insertions publicitaires, (annuaires et revues spécialisées), les signalétiques (triolettes, panneaux), les ouvrages de la Fondation d'Auteuil, etc.

3) Durée des autorisations

- L'autorisation de photographier ou de filmer le jeune susmentionné est valable pour l'année scolaire 2012 2013 (soit du 1^{er} septembre 2012 au 31 août 2013).
- L'autorisation de reproduction, diffusion et publication de l'image du jeune susmentionné est valable pour une durée de trois années scolaires, même si le jeune est amené à quitter la Fondation d'Auteuil.
- Cependant, si la durée de vie du support utilisé est supérieure à ces trois années (exemple : plaquettes, signalétiques, affiches, livres...) nous autorisons expressément la Fondation à continuer à faire usage de ce support, sous réserve que la première reproduction et diffusion soit intervenue dans le délai des trois années scolaires précitées.

4) Gratuité des autorisations

- L'autorisation de photographier et de filmer le jeune susmentionné est consentie à titre gratuit.
- L'autorisation de reproduction, diffusion et de publication de l'image du jeune susmentionné est également consentie à titre gratuit, quel que soit le type d'exploitation, en nombre illimité, dans le monde entier.

Fait à le

Signature des parents ou des représentants légaux précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »	Pour le jeune majeur ou mineur de plus de 13 ans. (signature du jeune précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »
--	--

Notre Dame des Anges

**DEMANDE DE REMBOURSEMENT
DE FRAIS DE RESTAURATION SCOLAIRE**
(joindre à votre demande le certificat médical)

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Classe de l'élève :

Nom du responsable légal :

Prénom du responsable légal :

Demande de remboursement du montant des frais de restauration :

- Pour la durée de jours, soit repas (5 jours minimum)
- Du au

Signature du responsable légal :

Rappel : Seules les absences motivées par un certificat médical d'une durée supérieure ou égale à 5 jours de cantine seront remboursées.

Notre Dame des Anges

**DEMANDE DE REMBOURSEMENT
DE FRAIS DE RESTAURATION SCOLAIRE**
(joindre à votre demande le certificat médical)

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Classe de l'élève :

Nom du responsable légal :

Prénom du responsable légal :

Demande de remboursement du montant des frais de restauration :

- Pour la durée de jours, soit repas (5 jours minimum)
- Du au

Signature du responsable légal :

Rappel : Seules les absences motivées par un certificat médical d'une durée supérieure ou égale à 5 jours de cantine seront remboursées.

Document téléchargeable sur le site de l'école : rubrique « Restauration »